



# ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LIMOGES

37 rue Adrien Tixier 87100 Limoges  
05 55 79 69 93  
courriel : [info@rvl87.com](mailto:info@rvl87.com)  
site : [www.rvl87.com](http://www.rvl87.com)

Limoges, le 1er février 2013

## Communiqué de presse

L'association Renaissance du Vieux Limoges vient de déposer auprès de Monsieur le Préfet de la région Limousin, Préfet de la Haute-Vienne, un recours contre le permis de construire accordé à la SCCV Saint-Exupéry pour un projet immobilier rue de Châteauroux et impasse Saint-Exupéry.

Dans ce projet, en effet, le patrimoine (un immeuble inventorié par la Ville comme "remarquable", un mur recensé par la Ville comme "à conserver", et un paysage urbain d'une certaine cohérence) est menacé.

RVL demande donc que ce permis, qui a fait l'objet d'un avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France, en raison des illégalités qu'il contient, soit retiré.

L'association rappelle d'une part que la labellisation Ville d'Art et d'Histoire crée, pour la Ville, les promoteurs et les architectes, des obligations de préservation du patrimoine ; elle souligne d'autre part que les documents réglementaires d'urbanisme, élaborés notamment par la Ville de Limoges, doivent être respectés par tous.

RVL souhaite néanmoins, selon les principes qu'elle a toujours suivis, qu'une solution apaisée soit trouvée. Elle mettra tout en œuvre pour cela, sachant que la conservation de la maison, du mur et du paysage urbain, est un élément non négociable de manière absolue.

Le président